



Villejust Informations

A la Une...

ACCUEIL DE LOISIRS - Session Juillet 2016

Les enfants ont retrouvé l'Accueil de Loisirs pour un mois de juillet ensoleillé.

Cette année, l'été a débuté sur le thème du camping entre baignades, jeux grenadines, activités manuelles, jeux sportifs et sortie au Parc Saint-Paul.

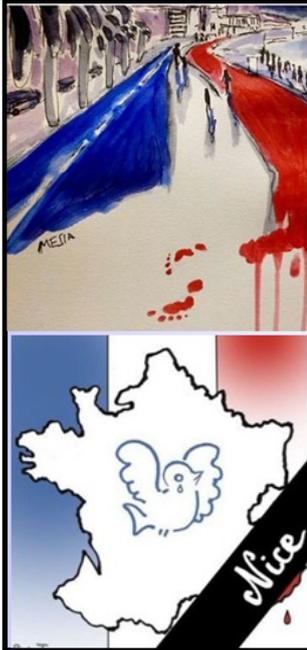
Depuis, les enfants en profitent bien et les vacances s'annoncent très agréables.



Dans ce numéro

Infos administratives	2 à 5
Cadre de vie	6
Associations	7 à 15
Informations pratiques	16

HOMMAGE AUX VICTIMES DE NICE ET A LEURS FAMILLES



La France a été frappée une nouvelle fois dans sa chair, un 14 juillet, jour de notre Fête nationale par un acte terroriste, un acte lâche et inhumain.

En ce moment difficile, toutes nos pensées vont aux victimes et à toutes ces familles touchées par ce drame insoutenable. Aujourd'hui encore des dizaines de personnes sont entre la vie et la mort.

Alors que la France est encore abasourdie par la violence de cette attaque, l'heure est à l'unité.

Car, la vérité, c'est que nos enfants, nos parents, nos proches, ont été assassinés au motif d'un fanatisme aveugle et déterminé. Il nous faut nous unir face à l'indicible, nous unir dans nos valeurs. Montrons que, nous aussi, sommes déterminés dans la liberté qui nous habite.

Citons Victor Hugo qui déclarait : *Serrons-nous tous autour de la République en face de l'invasion, et soyons frères. Nous vaincrons. C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté.* »



MAIRIE

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX



En raison des jours fériés à venir, **l'ensemble des services municipaux seront fermés :**

- Le lundi 15 août 2016 – *Assomption*

Pendant la période estivale, **les services administratifs de la mairie seront fermés :**

- Les samedis 6, 13 et 20 août 2016

**FERMETURES
EXCEPTIONNELLES**

NAVETTE MARCHÉ DE LONGJUMEAU

Comme tous les ans, le service de navette du mercredi matin pour le marché de Longjumeau sera interrompu au mois d'août.

Le service ne sera donc pas assuré les mercredis 3, 10 et 17 août 2016

La navette reprendra **le mercredi 24 août.**



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES



Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Formulaire à retirer en Mairie de Villejust ou à la Gendarmerie de Nozay et à déposer dûment complété en gendarmerie.

Informations administratives

CARTE IMAGINE'R ET OPTILE



La municipalité participe aux frais de la Carte Imagine'R et Optile des lycéens (de la 2nde à la terminale et BEP/CAP).

Pour 2016/2017, la subvention municipale est de 70€.

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de cette subvention devront être déposées en mairie auprès du Service Scolaire **avant le 13 novembre 2016**, à savoir :

- . photocopie de la carte Imagine'R ou Optile
- . certificat de scolarité
- . RIB
- . photocopie du courrier qui accompagne la carte

A PARTIR DU 14 NOVEMBRE 2016, PLUS AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE.



CARTE SCOL'R

Les imprimés de demande de carte de transport scolaire pour l'école maternelle « Les Tilleuls », l'école élémentaire « Jeanne CHANSON », le collège « Jules VERNE » et le lycée « Henri POINCARÉ » sont téléchargeables sur notre site Internet www.mairie-villejust.fr et disponibles également en mairie.

Les enfants ayant bénéficié de la carte Scol'R pour l'année 2016-2017 se verront adresser un imprimé directement à leur domicile par le Conseil Départemental de l'Essonne.

Il est rappelé que ces imprimés, une fois complétés et signés, doivent être **déposés ensuite au service scolaire de la mairie (organisateur local) et non au Conseil Départemental.**

Dorénavant, plus besoin de les faire tamponner par le Chef d'établissement d'accueil de votre(vos) enfant(s).

La participation familiale par élève pour 2016-2017 s'élève à 119 €.

La subvention municipale pour l'année 2016-2017 est de 80 € par enfant.

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de cette subvention, devront être déposées **avant le 13 novembre 2016**, à savoir :

- . photocopie de la carte SCOL'R 2016-2017
- . RIB

A PARTIR DU 14 NOVEMBRE 2016, PLUS AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE.



RENOUVELLEMENT CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Le décret n° 2013-1188 du 18 décembre 2013 relatif à la durée de validité et aux conditions de délivrance et de renouvellement de la Carte Nationale d'Identité (CNI prévoit, entre autres mesures, que les CNI en cours de validité au 1er janvier 2014, délivrées à des personnes majeures à la date de délivrance, voient leur durée de validité portée à 15 ans.

Afin de répondre aux difficultés des usagers qui désirent se rendre dans des pays pour lesquels la seule Carte Nationale d'Identité est demandée comme document de voyage mais qui ne reconnaissent pas une durée de validité supérieure à celle inscrite sur le titre, Madame la Préfète de l'Essonne a décidé d'autoriser, au cas par cas, conformément aux instructions nationales, le renouvellement anticipé de ces titres d'identité.

Le renouvellement de ces titres **pourra être accepté** dans la mesure où les justificatifs indiquant le pays concerné et les difficultés rencontrées seront joints à la demande de renouvellement.



**EN RAISON DES CONGES D'ÉTÉ,
LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE « LES DELICES DE VILLEJUST »
SERA FERMEE JUSQU'AU LUNDI 22 AOÛT INCLUS**



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2016 (EXTRAIT)



Points d'informations

- Mise en place du paiement en ligne restauration scolaires, activités périscolaires

Monsieur Le Maire informe les membres présents qu'un questionnaire a été distribué aux parents afin de savoir s'ils seraient intéressés de payer leur facture par carte bleue en ligne et par prélèvement automatique. 76 familles ont répondu à ce questionnaire, il en ressort que les personnes sont plus intéressées par le paiement CB en ligne. Le Maire informe donc que le service scolaire va mettre en place dans un premier temps ce paiement et qu'il devrait être disponible avant décembre 2016.

- Changement Code Postal / La Folie Bessin

Monsieur Le Maire informe que dès la fin du mois de juillet, les habitants du hameau « la Folie Bessin » vont avoir un seul et unique Code Postal, à savoir, 91140 Villejust.

Ce changement permettra une uniformisation et une simplification aussi bien pour les habitants que pour les fournisseurs et les administrations à l'avenir, et ce, pour un meilleur service au quotidien.

- Annexion de l'arrêté n° 2016-PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/191 du 30 mars 2016 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations du transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur la commune de Villejust

- Etablissement Public Foncier Ile de France / Tranche 2 Rue de Saulx

Monsieur le Maire rappelle que l'Etablissement Public Foncier Ile-de-France (EPFIF) a été mandaté par la commune de Villejust via la convention d'intervention foncière afin d'acquérir les parcelles AB et 7 Rue de Saulx.

Monsieur le Maire informe que l'EPFIF a signé l'acte d'acquisition de la tranche 2 Rue de Saulx.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

ACCEPTER les Décisions Modificatives n° 1 et n° 2 au Budget Primitif 2016 de la commune telles que présentées par Monsieur le Maire

REACTUALISER les tarifs de cantine scolaire, de garderie et de l'ALSH

ADOPTER ces tarifs pour l'année scolaire 2016/2017 tels que proposés à compter du 1er septembre 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

REACTUALISER les tarifs des activités de l'Espace Communal des Coudrayes

ADOPTER ces tarifs pour la saison 2016/2017 tels que proposés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

REACTUALISER les tarifs de la Bibliothèque Municipale

ADOPTER ces tarifs pour la saison 2016/2017 tels que proposés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

PARTICIPER aux frais de transports scolaires à hauteur de 80 €/enfant par le biais d'une subvention communale pour l'année scolaire 2016/2017 (écoles maternelle et élémentaire, collège Jules Verne et lycée Poincaré)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

PARTICIPER à la Carte Imagine'R et Optile à hauteur de 70 €/enfant par le biais d'une subvention communale pour l'année scolaire 2016/2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

RECONDUIRE le service d'étude surveillée au sein de l'école « Jeanne Chanson » pour l'année 2016/2017

FIXER le tarif de fréquentation de ce service à 3,23 € par enfant et par jour (même tarif que la garderie du soir)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

AUTORISER Monsieur le Maire à organiser un critérium du jeune conducteur les 25 et 26 mars 2017 et à solliciter la subvention correspondante auprès de la Préfecture de l'Essonne

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

VERSER une participation exceptionnelle afin de financer le voyage d'études des 17 collégiens Villejustiens (collège Jules Verne) d'un montant de 29 €/élève soit 493 € au total

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

ADOPTER les tarifs relatifs au dîner-dansant organisé par la commune le samedi 17 septembre 2016

AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions concernant l'organisation de cet évènement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

INSTAURER l'IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) dans la limite des textes applicables aux agents de la commune relevant des cadres d'emplois pouvant y prétendre et après décision de l'autorité territoriale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

INSTAURER l'IFTS (Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires) dans la limite des textes applicables aux agents de la commune relevant des cadres d'emplois pouvant y prétendre et après décision de l'autorité territoriale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

SE JOINDRE à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation relative à la couverture santé des agents communaux que le CIG va engager courant 2016 conformément à l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

APPROUVER le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) de la Communauté Paris-Saclay du 16/06

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

ACQUERIR les parcelles cadastrées AB n° 113 et C n° 372 par le biais de la convention SAFER d'une superficie totale de 2.936 m² pour un montant de 4.600 € frais SAFER inclus

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

APPROUVER l'acquisition par le biais de la procédure de biens vacants et sans maître de la parcelle cadastrée E n° 225 d'une superficie de 85 m² et de l'incorporer dans le domaine privé communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

APPROUVER l'avenant n° 1 à la convention d'intervention foncière conclue entre l'EPFIF et la commune de Villejust

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

VERSER une participation exceptionnelle de 100 € à un Villejustien afin de financer son séjour organisé par l'Espace Jeunesse de Villebon

Retrouvez le procès-verbal de ce conseil municipal dans son intégralité sur notre site internet

www.mairie-villejust.fr - Rubrique Votre Mairie - Les Conseils Municipaux

**PARIS
SACLAY**

Communauté d'agglomération

PARIS-SACLAY CONNEXION, LE RENDEZ-VOUS DE L'ENTREPREURIAT ET DE L'INNOVATION

Le nouveau site EDF-Lab Paris-Saclay a accueilli, mardi 5 juillet, Paris-Saclay Connexion. Organisé par la Communauté Paris-Saclay, en partenariat avec l'Université Paris-Saclay et l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay), cet événement s'affirme comme le nouveau rendez-vous d'affaires incontournable des créateurs et startups du territoire.

Toute la dynamique de l'entrepreneuriat et de l'innovation s'est donnée rendez-vous à Paris-Saclay Connexion. Près de 500 participants, acteurs économiques de la Communauté Paris-Saclay et au-delà, ont ainsi été accueillis sur le nouveau centre de R&D d'EDF, à Palaiseau, pour développer des opportunités d'affaires et booster leur activité.

Au menu de cette première édition : conférence « open innovation », table-ronde financement, rencontre avec des donneurs d'ordre... Près de 300 rendez-vous BtoB étaient programmés. Sans oublier la présence du pôle de compétitivité Systematic Paris-Région et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui font la richesse de l'écosystème Paris-Saclay.

Une quarantaine de partenaires de l'aide à la création et au développement d'activité a également été mobilisée. Les jeunes dirigeants ont ainsi pu découvrir toutes les solutions présentes sur le territoire : financement, incubation, hébergement, prototypage, transfert technologique, réseaux... Des dispositifs existent pour soutenir les activités à tous les stades de leur développement.

« *L'innovation, c'est le moteur de la croissance de demain. Il est nécessaire de sans cesse alimenter ce moteur ; c'est l'objectif de Paris-Saclay Connexion, justifie Michel Bournat, Président de la Communauté Paris-Saclay. L'agglomération joue ainsi pleinement son rôle de facilitateur et d'accélérateur* ».

David Ros, Vice-Président en charge de la recherche et de l'innovation, de compléter : « *Un territoire d'innovation, c'est un territoire où les laboratoires, les startups et les grands groupes sont connectés, où les habitants profitent, expérimentent au quotidien les technologies de demain* ».

www.paris-saclay-connexion.fr





FORMATION COMPOSTAGE - LOMBRICOMPOSTAGE

Événement le 15 septembre 2016 à 18h30 au SIOM
Inscription obligatoire au 01 64 53 30 22 ou prevention@siom.fr

Le Saviez-vous ?

Pratiquement 12 000 Tonnes de déchets verts collectés en 2015.

Ce qui représente + de 60 kg par an et par habitant.

On peut encore réduire le tonnage collecté en compostant davantage.

Alors, venez et nous vous expliquerons comment vous lancer dans l'aventure du Compost.



NOUS SOMMES TOUS DES ACTEURS DU RECYCLAGE : TRIONS, TOUT SIMPLEMENT !



" Pour faciliter le tri et, ensemble, faire progresser le recyclage, notre syndicat s'est engagé aux côtés d'Eco-Emballages dans un vaste programme d'amélioration des performances de la collecte du Verre et des Emballages Plastiques.

Avec le soutien financier apporté par cet éco-organisme, nous allons implanter, dans chaque commune, des nouveaux points de collecte pour le verre.

Dans les mois qui viennent, plus de 70 conteneurs vont être installés à proximité de chez vous.

Près de 350 tonnes de verre supplémentaires pourront, ainsi, être recyclées chaque année !

Avec l'extension des consignes à TOUS les emballages ménagers plastiques, le tri sera plus simple !

A partir du 1er octobre 2016, vous pourrez en effet jeter dans le bac jaune tous les emballages ménagers sans distinction : en métal, en papier, en carton et tous ceux en plastique, sans exception.

Cela permettra le recyclage d'environ 1000 tonnes d'emballages supplémentaires par an !

Dès la rentrée, vous recevrez dans votre boîte aux lettres toutes les nouvelles consignes de tri.

Avec ce programme, nous renforçons notre engagement pour faire progresser la collecte sélective et le recyclage.

Grâce à ces nouveaux équipements et à la simplification des consignes, nous avons la volonté de faciliter plus encore le tri ! "

Jean-François Vigier,
Président.



FINALE NATIONALE DU CRITERIUM DU JEUNE CONDUCTEUR AUX 24H DU MANS : NOS CHAMPIONS DE L'ANNEE 2015 SUR LE PODIUM



Plus d'une trentaine de jeunes Essonnais ont participé à la finale nationale du Critérium du jeune conducteur sur le circuit du Mans.

Alors que la bagarre faisait rage sur la piste entre Toyota et Porsche pour remporter la 84e édition des 24 heures du Mans, dimanche 19 juin dernier au matin, une autre compétition, plus amicale, se jouait dans l'enceinte du circuit. Cette fois, pas de grosses cylindrées, juste des quads et des voitures électriques conduits par des enfants. Ils disputaient la finale nationale du critérium du jeune conducteur organisée par l'Automobile club de l'Ouest (ACO) depuis 1957. Une opération qui réussit toujours aux jeunes Essonnais. Sur la trentaine présents cette année, cinq sont montés sur le podium entre les deux catégories autos (9-12 ans) et quads (7-8 ans) dont nos deux champions Jules CARLOS (2ème en quad) et Alex GIRAUDON (3ème en auto)

Une participation en progression

« C'est une très belle performance car plus de 20 000 enfants en France participent chaque année à cette opération qui a pour but de sensibiliser les enfants à la sécurité routière », se félicite Roland Galland, le président départemental de l'ACO, qui œuvre beaucoup auprès des communes de l'Essonne.

« Je les remercie de leur participation ainsi que la Préfecture et le Conseil départemental qui, dans le cadre du Plan départemental d'action de sécurité routière, subventionne les villes de l'Essonne, qui accueille cette opération, apprécie Roland Galland. Elles ont conscience de l'importance de former dès le plus jeune âge les bases de la sécurité routière. »

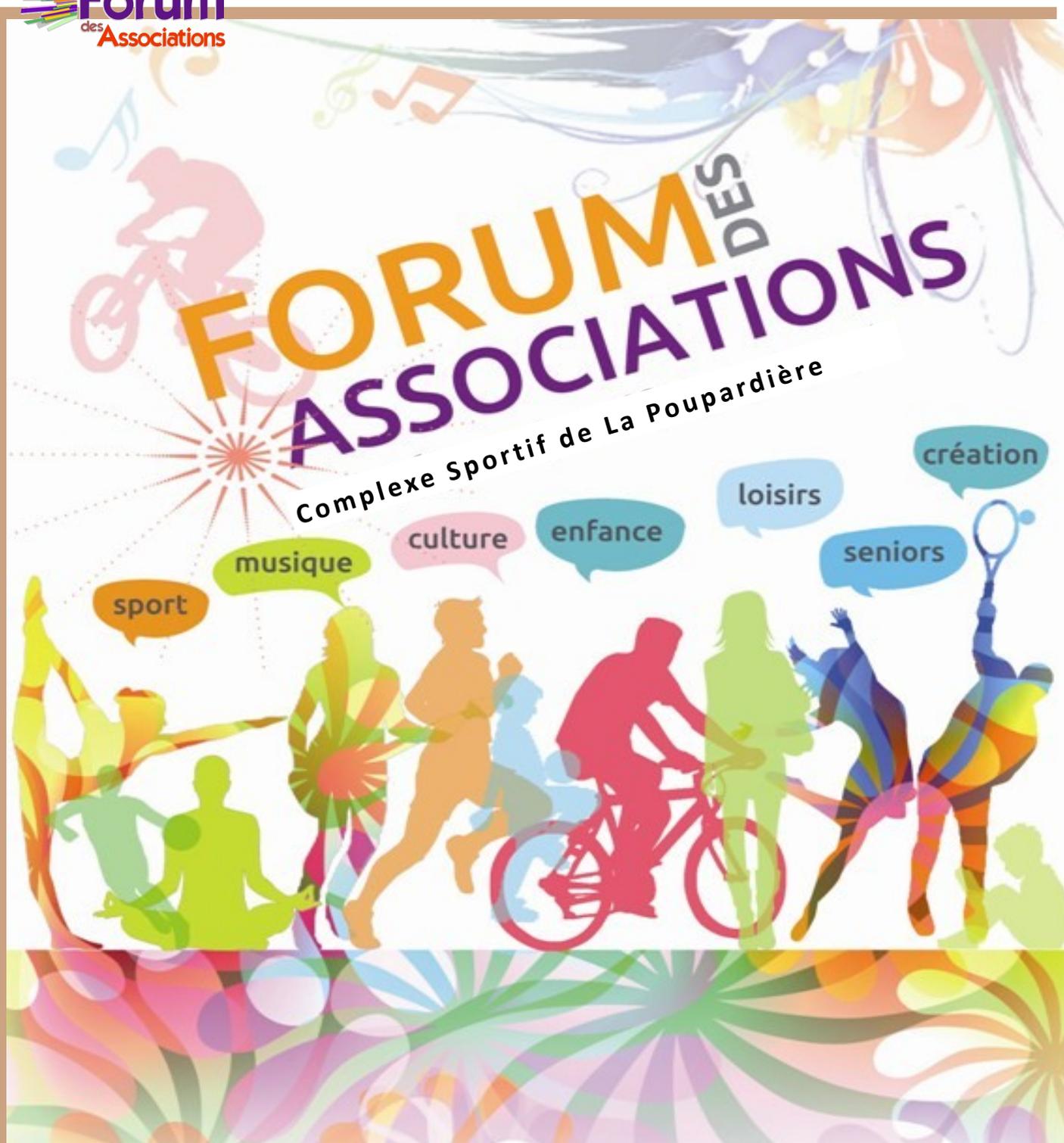
Notés sur la théorie et la pratique, tous les enfants se sont montrés « très réceptifs », précise Laurence Dumonteil, instructrice sécurité routière d'ACO.

Tous les participants sont repartis enchantés avec une coupe ou une médaille et des lots, avec la promesse pour certains de revenir l'année prochaine aux 24H du Mans.





FORUM DES ASSOCIATIONS - SAISON 2016/2017



**SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016
DE 14H A 18H
AU COMPLEXE SPORTIF DE LA POUPARDIERE**



DÎNER-DANSANT DU 17 SEPTEMBRE 2016
GRANDE SALLE DES 2 LACS



DÎNER-DANSANT

Moules Frites

(Apéritif, boissons, vins, fromage, salade, dessert et café compris)

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

Orchestre
Staries Show

Animation dansante
Jusqu'à 2h du matin

À PARTIR DE 19H00

GRANDE SALLE DES 2 LACS

Adulte : 19 €

Enfant (- de 12 ans) : 12 €

**ATTENTION PLACES LIMITEES
 SUR RESERVATION
 JUSQU'AU 13 SEPTEMBRE 2016**
 (+ d'infos au 01 69 31 56 73)
 Télécharger le bulletin d'inscription sur le site
www.mairie-villejust.fr
 ou le retirer à l'accueil de la mairie
 (à déposer dans l'urne à l'accueil de la mairie avec le
 règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public)



Organisé par la Mairie de VILLEJUST—6 rue de la Mairie—91140 VILLEJUST



ASSOCIATION DE PÊCHE DES 2 LACS

ASSOCIATION DE PÊCHE DES 2 LACS
DE VILLEJUST

Concours

Concours de pêche ouvert à tous



de pêche

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016



Inscriptions de 7h00 à 8h00 sur place au 06 30 52 31 10
Début du concours à 8h30

Inscription adultes : 10 €
Inscription enfants : gratuit
Nombreux lots à gagner



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE VILLEJUST



L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE VILLEJUST ORGANISE A LA PETITE SALLE DES 2 LACS

UN CONCOURS AMICAL DE BELOTE

OUVERT A TOUS

LE SAMEDI 8 OCTOBRE 2016



14H00 DEBUT DU TOURNOI
19H00 FIN DU TOURNOI

Remise des récompenses qui sera suivie d'un
APERITIF DÎNATOIRE

✕.....

BULLETIN D'INSCRIPTION

<u>TARIFS</u>	TOURNOI + APERITIF DÎNATOIRE	15 € X ... = €
	CONJOINT(E) APERITIF DÎNATOIRE	5 € X ... = €

INSCRIPTION NOM

PRENOM

N° TEL

Réponse à faire parvenir avec le règlement a l'ordre de ACPG/CATM au plus tard le lundi 3 octobre 2016 à :

Mme André jacqueline	8 rue de la Plante des Roches	91140 Villebon	Tél : 01 60 14 70 97
M. Concordia	6, chemin du Bois des Vignes	91140 Villejust	Tél : 01 60 10 73 07
M. Torosani	12 bis rue des Pavillons	91140 Villejust	Tél : 01 60 14 83 28
M. Michel Dupuis	10 Grande Rue La Poitevine	91140 Villejust	Tél : 01 69 31 04 37

ORSAY:**TARIFICATION UNIQUE DU STADE NAUTIQUE MUNICIPAL JUSQU'AU 31 AOÛT**

Orsay adapte ses tarifs pour l'été et invite tous ses voisins à se rendre au stade nautique municipal. Plus on est de fous, plus on rit. Allez, hop, tous en maillot !

Des travaux de grande ampleur, de réfection du carrelage et de l'étanchéité du grand bassin du centre aquatique intercommunal La Vague, impliquent sa fermeture cet été. Bien que justifiés, ces travaux privent les usagers du territoire d'un équipement particulièrement fréquenté en période estivale.

Afin de ne pas pénaliser les habitants, notamment ceux qui n'auront pas la chance de partir en vacances, la ville d'Orsay revendique sa part d'intérêt communautaire et adapte ses tarifs le temps des travaux. Il y a quelques années la Communauté d'Agglomération avait choisi de soutenir la rénovation de la piscine d'Orsay, c'est au tour d'Orsay de se montrer ouvert et solidaire.

Ainsi, tous les habitants du territoire des 27 communes de la Communauté Paris Saclay bénéficieront des tarifs habituellement réservés aux Orcéens. Ils n'auront qu'à présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois et s'acquitter des 2,8 € (tarif réduit) ou 5,5 € (tarif plein) pour profiter des joies de la baignade.

Avec à l'extérieur, son bassin olympique, sa pataugeoire en plein air pour les plus petits, son espace vert de détente, et ses plages, et à l'intérieur, son bassin de 25m et son bassin ludique, toutes les conditions seront réunies pour profiter enfin de l'été !

Allez n'en jetons plus, rendez-vous tous à Orsay, les pieds dans l'eau. Et n'oubliez pas vos tongs !

Informations pratiques :

<http://www.mairie-orsay.fr/stade-nautique.html>

STADE NAUTIQUE D'ORSAY
BASSIN EXTÉRIEUR 50 M * PATAUGEoire EN PLEIN AIR POUR LES PLUS PETITS
ESPACES VERTS & PLAGES * 2 BASSINS INTÉRIEURS

**Le bleu dans le vert.
Nagez à Orsay**

Tarifs & horaires sur mairie-orsay.fr
29 avenue De Laitre de Tassigny
01 69 28 75 83
piscine@mairie-orsay.fr

Tarifs avantageux
et pas de file d'attente
**> Cartes abonnements
à l'heure ou 5 / 10 entrées**

C.L.I.C Orgyvette

SEMAINE BLEUE 2016

du 03 au 07 octobre
La semaine bleue 2016

5 jours d'activités gratuites pour les plus de 60 ans

avec le CLIC Orgyvette



- Linas
- Longpont sur Orge
- Marcoussis
- Montlhéry
- Nozay
- Villejust

Le programme
des activités



C.L.I.C Orgyvette

SEMAINE BLEUE 2016

Le programme

La semaine bleue 2016

Conférence
Lundi 3 octobre
14h00

NOZAY

Rue des PYLANDRIES 91620 NOZAY

Conférence sur les
accidents domestiques
Centre Culturel Robert HOSSEIN

Théâtre
Mardi 4 octobre
14h00

LINAS

1 RUE DES ECOLES 91310 LINAS

«L'argent par les fenêtres»
Espace Carzou - Linas

Randonnée
Mercredi 5 octobre
9h00

MARCOUSSIS

RUE GAMBETTA 91460 MARCOUSSIS

Randonnée pédestre
Sur les traces de COROT
Parc du Château des Célestins

Self-Défense
jeudi 6 octobre
14h00

VILLEJUSTRUE DE LA POUPARDIÈRE
91140 VILLEJUST

Cours de Self-Défense
**Complexe Sportif
de la Poupardière**

Séance culturelle
Vendredi 7 octobre
14h00

MONTLHÉRY5-7 RUE DES ARCHERS
91310 MONTLHÉRY

Séance culturelle divertissante
Centre Culturel Michel Spiral

Associations, loisirs, culture



LA TROUPE DES ZICOS

Le nouveau spectacle des Zicos

31 chanteurs et 12 musiciens arpenteront la scène du **Centre Culturel Jacques Brel à Villebon** pour présenter « 2016 : Mission Zicos », la nouvelle édition du concert Zicorama. L'occasion d'entendre les grandes chansons de **Claude François, Elvis Presley, Vanessa Paradis, Maître Gims, Jean-Jacques Goldman, Serge Lama** et bien d'autres...

Les répétitions auront lieu dans l'été sur Villejust (notamment à l'espace des coudrayes) afin d'être prêts début octobre. Les costumes sont à la couture, les décors s'élèvent petit à petit, les vidéos se tournent...

On sait que des écoliers de l'école primaire participeront à 2 tableaux.

On vous attend nombreux !

Toutes les informations sont sur www.zicosite.fr

Les Concerts auront lieu :

Vendredi 7 octobre à 21h

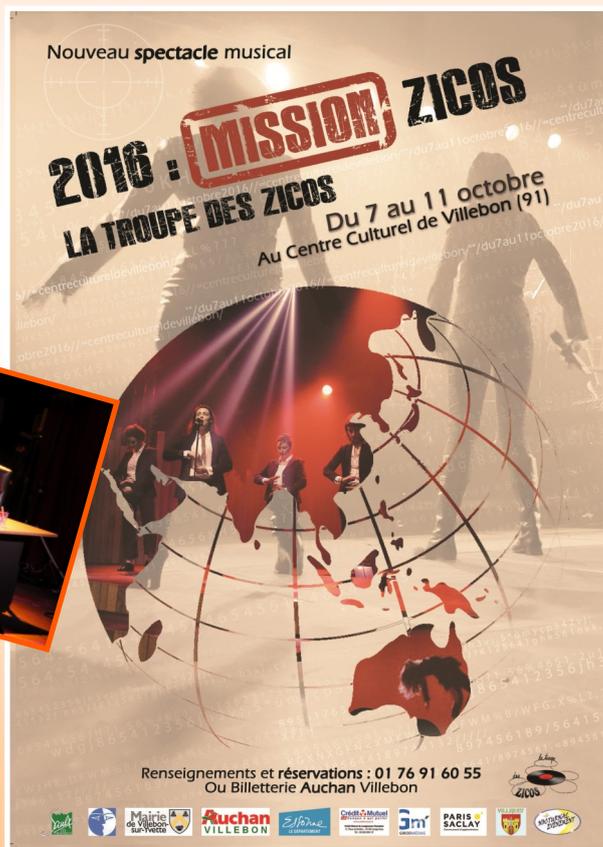
Samedi 8 octobre à 20h30

Dimanche 9 octobre à 16h

Lundi 10 octobre à 20h30

Mardi 11 octobre à 20h30

Les places sont en vente à la **billetterie Auchan - Villebon** ou par téléphone au **01 76 91 60 55**



RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres

Lundi 15 août	Pas de randonnée	Assomption (jour férié)
Lundi 22 août	Lieu non précisé	Annick
Lundi 29 août	Les Ulis	Marcelle
Lundi 05 septembre	Lieu non précisé	Michèle
Lundi 12 septembre	Lieu non précisé	Michèle

RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises.

Pour tout renseignement, veuillez contacter **Michèle JOUBIN** au **06 62 59 84 34**.

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous. Allez visiter le site www.randulis.com



Associations

Pour la parution du n° 429,

les articles associatifs à faire paraître devront parvenir en mairie au plus tard le

22 août 2016

Ramassage des encombrants

Vendredi 12 août 2016

Retrouvez toutes les dates sur notre site internet :

www.mairie-villejust.fr



Horaires d'ouverture de la mairie (services fermés au public le mercredi)

Accueil - CNI - sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales - Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Urbanisme	01.69.31.74.46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82

Bureau Municipal

Serge PLUMERAND	Maire	
Igor TRICKOVSKI	1 ^{er} Adjoint	Affaires Générales, Sécurité, Démocratie Locale, Culture
Sylvie ARMAND-BARBAZA	2 ^{ème} Adjointe	Finances, Affaires Scolaires et Péricolaires
Didier MEZIERES	3 ^{ème} Adjoint	Urbanisme, Aménagement du Territoire, Travaux
Estelle QUADJOVIE	4 ^{ème} Adjointe	Communication, Information, Jeunesse
Sauveur CONCORDIA	5 ^{ème} Adjoint	Environnement, Développement Durable, Entretien du Patrimoine

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Cécile FERNANDES - Secrétaire de cabinet- 01 69 31 74 41

Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr

Conception et rédaction :

Liliane GASPARIK

Contact :

gasparik.liliane@mairie-villejust.fr

